

REPUBLIQUE DU BENIN

*_*_*_*_*_*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*_*_*_*_*_*

DECRET N° 2002-553 DU 16 DECEMBRE 2002

Chargeant Monsieur **Jean Bio CHABI OROU**, Ministre des Enseignements Primaires et Secondaire de l'intérim de Monsieur **Dorothé C. SOSSA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret N°2002-082 du 20 Février 2002 qui l'a modifié.

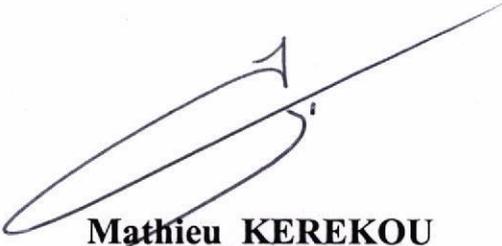
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Vendredi 13 Décembre 2002 au Mercredi 18 Décembre 2002 , Monsieur **Jean Bio CHABI OROU**, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur **Dorothé Cossi SOSSA**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2002

**Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES.2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres
Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.